

**ARRETE DU MAIRE**

**PORTANT IMPLANTATION DE PANNEAUX  
DE SECURISATION DE SORTIE DE L'ECOLE SANTORE**

Le Maire de la Ville de CALVI, (Haute-Corse), Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

**VU** le Code de la Route,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L2211-1 à L2213-6,

**VU** l'article 511-1 du Code de la Sécurité Intérieure,

**VU** l'arrêté n°52/2014 en date du 02 Septembre 2014, portant règlementation générale de la circulation et du stationnement,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu en raison de la densité de la circulation des piétons et des véhicules terrestres à moteur aux heures d'entrée et de sortie des classes de l'école Santore de prendre des mesures particulières pour assurer la sécurité des écoliers aux abords de l'école.

**ARRETE**

**ARTICLE 1° :** En amont et en aval des passages piétons de l'école Santore, sont implantés des panneaux de signalisations de types A13 et leurs sous-panneaux de type M9 « Sortie d'école ».

**ARTICLE 2° :** Le présent arrêté peut être déféré devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de notifications.

**ARTICLE 3° :** Le Directeur Général des Services, le Chef de la Police Municipale, le responsable des services techniques, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CALVI sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4° :** Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Calvi Nebbiu et la Conca d'Oro.
- Monsieur le Commandant de la compagnie de Gendarmerie de Calvi
- Madame le Commandant de la Communauté de Brigades de la Gendarmerie de Calvi.
- Monsieur le chef de service de la Police Municipale.
- Monsieur le chef des services Techniques.
- Monsieur le Capitaine du Centre de Secours Principal des sapeurs pompiers de Calvi.
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Calvi-Balagne.
- L'Office Municipal du Tourisme
- Monsieur le Directeur de l'école Santore.

Fait à CALVI, le 19 Août 2015

